



PENCRAN

infos

Juill / août 2021 - n°202

Édito

Le mois de juillet est une période encore active et intense pour les municipalités : Les entreprises cherchent souvent à terminer les travaux avant la pause du mois d'août et on prépare déjà la rentrée. La commune de Pencran n'échappe pas à la règle.

Côté chantier d'aménagements du bourg, la première tranche de l'église se termine. Vous avez déjà remarqué que l'échafaudage est en cours de montage sur la moitié nord de l'église (côté clocher). Les maçonneries, la charpente, les ardoises, les vitraux, les menuiseries de la première moitié sont officiellement finies (il reste, comme d'habitude, des finitions !!!) et à partir de l'automne, la deuxième moitié de l'édifice recevra le même traitement. Je tiens ici à remercier chaleureusement l'architecte, Laurent Meder et les entreprises qui ont travaillé sur ce chantier. Le résultat est pour le moment admirable.

La restructuration de l'Arc-en-Ciel est presque terminée (encore une fois quelques finitions). La dernière pierre (si j'ose dire) à l'édifice sera le cabanon qui permettra de ranger les vélos du Jardin d'Enfants. Les devis sont en cours de réalisation par les entreprises.

Je vous l'ai déjà dit, mais, il n'est pas inutile de le rappeler, la concomitance de ces deux chantiers, débutés en 2019 qui plus est, alors que celui de l'école n'était pas tout à fait terminé, a mis à mal les finances de la commune. D'autant plus que le plan de financement de l'église a péché par optimisme vis-à-vis des recettes attendues (notamment au niveau des subventions) et que ceux de l'école, et surtout de l'arc-en-ciel n'ont pas été assez analysés et travaillés en amont. L'objectif principal du conseil municipal est maintenant de rétablir des finances saines et le plus équilibrées possibles. En dehors du chantier de l'église qui devrait se terminer en 2024, il n'y aura pas d'investissements

lourds sur la commune les deux prochaines années. Ce ne serait pas raisonnable ! Cela n'empêche pas de poursuivre les études pour la maison médicale et la réalisation d'un plan de financement solide, cette fois-ci. Le projet va donc être décalé d'une ou deux années. Cela n'empêche pas les entrepreneurs privés d'être toujours intéressés par l'implantation de commerces à Kernevez. Quant aux autres investissements plus légers (revêtement de voirie, aménagement de l'ancienne école en bibliothèque, refonte du site internet...), ils se feront en fonction des orientations budgétaires annuelles, sans recours à l'emprunt, dans le souci de maîtriser les charges de personnel et de disposer d'une trésorerie suffisante. Depuis 2017, les chantiers s'enchaînent sur la commune ; il est temps de faire une pause.

Cela ne nous empêche pas non plus de poursuivre notre ambition de moderniser la municipalité et d'accompagner l'évolution démographique de notre commune. À la rentrée, le premier samedi de septembre (de 10h à 12h), le forum des associations vous permettra de connaître les associations de la commune et de rencontrer les bénévoles qui vous accueilleront avec plaisir. Ce sera le moment de s'informer, de s'inscrire, de discuter. La boîte à livres est en cours d'élaboration et sera bientôt installée, prologue de la future bibliothèque. En novembre, en partenariat avec l'association Ti ar Vro, nous participerons à l'opération « Mois du documentaire ». Les activités, je l'espère, reprendront, presque normalement dans les anciens ou les nouveaux locaux.

En attendant, je vous souhaite de profiter des vacances qu'il vous reste ou à venir.

Bon été à tous !

Stéphane HERVOIR, Maire

Ouverture et contacts de la mairie

La mairie de Pencran est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi).

Tél. 02 98 85 04 42

N° d'astreinte, en cas d'urgence et en dehors des heures d'ouverture de la mairie : 07 56 18 10 61

Courriel : mairie@pencran.fr

Site internet : www.pencran.fr



LA MAIRIE COMMUNIQUE

Dans ce numéro

Etat civil - Urbanisme - Recensement des jeunes - Avis aux nouveaux habitants - Analyse de l'eau - Forum des associations - Résultats des élections pour la commune de Pencran - Vigilance au démarchage téléphonique - Tour de France - Résumé du conseil municipal du 05/07/2021.

ENFANCE JEUNESSE

Fin d'année et bonheur de se retrouver.

ÉCOLE

Départ à la retraite de Nathalie MACÉ, directrice de l'école.

VIE ASSOCIATIVE

Pencran patrimoine.

DIVERS

Nomination d'un nouveau curé - Conseil départemental du Finistère - Relais Petite Enfance interco - Pays de Brest - Petites annonces.

Permanences des élus en mairie

Le Maire et les élus reçoivent sur rendez-vous.

Contactez le 02 98 85 04 42

Contacts des services enfance jeunesse

Jardin d'Enfants :

Tél : 02 29 05 73 63

Courriel : jardindenfants@pencran.fr

Centre de loisirs et garderie :

Tél : 09 60 54 23 03

Courriel : alsh@pencran.fr

Espace jeunesse :

Tél : 02 98 21 53 94

Courriel : mpaugam@mptlanderneau.org

École Lucien Kerlann :

Tél : 02 98 85 31 94

Courriel : ec.0290933G@ac-rennes.fr

Prochain Pencran Infos

Envoi de vos articles : pour faire paraître une information ou une annonce dans le **Pencran Infos de septembre**, faites parvenir votre texte pour le **3 septembre** en mairie ou à : pencran-infos@pencran.fr

Rappel : les bulletins municipaux sont disponibles sur le site internet de la mairie.

LA MAIRIE COMMUNIQUE

Fermeture des samedis

La mairie sera fermée les samedis matins du 10 juillet au 21 août inclus.

Fermeture au public

La mairie sera fermée au public le jeudi après-midi (accueil physique et téléphonique) à partir du 9 septembre.

État civil

MARIAGES :

- Anne-Sophie HERRY et Morgan MADEC, 11 imp Victor Ségalen, le 5 juin
- Mélina MADEC et Thomas GUILLEMETTE, 3 rte de la Fontaine, le 12 juin

DÉCES :

Marie Thérèse SPARFEL épouse PÉRON, 25 Keranna, 88 ans

Urbanisme

DÉCLARATIONS PRÉALABLES :

- Mme KERAMBRUN, 2 route de Kerloïs, remplacement d'une porte par une baie vitrée
- M. LE GALL, 6 rue des Farfadets, édification d'une clôture
- M. MARREC et Mme HILY, 1 Le Bourg, ravalement de façade
- M. VERET, 7 allée des Charmilles, ravalement de façade
- M. CHAPALAIN, 58 rue des Bruyères, construction d'une véranda
- M. et Mme GOASCOZ, 4 rue des Farfadets, construction d'un carport et pose d'un abri de jardin
- M. PLOUZANE, 3 rue des Chênes, édification d'une clôture

PERMIS DE CONSTRUIRE :

- M. PERON-BRAS et Mme MAZE, 8 rue des Agapanthes, construction d'une maison individuelle

Recensement des jeunes

Les jeunes nés en juillet/août 2005 doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et dans les 3 mois. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en mairie munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

Analyse de l'eau

Prélèvement effectué le 08/06/2021. Nitrates (NO₃) : 30 mg/l (limite de qualité : 50mg/l). Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les résultats détaillés sont consultables en mairie et sur le site internet : www.pencran.fr

Forum des associations

Samedi 4 septembre 2021 de 10h à 12h à la salle des sports. Venez découvrir les activités proposées par les associations pencranaises et rencontrer les nombreux bénévoles qui les animent.

Résultats des élections pour la commune de Pencran

DÉPARTEMENTALES

• Tour 1

Binôme	Voix	% Inscrits	% Exprimés
Mme GALERON et M. HERVOIR	265	17,31	48,80
Mme BERVAS et M. GOALEC	175	11,43	32,23
Mme COUHAULT et M. LÉAL	49	3,20	9,02
Mme DUPAS et M. WINCKLER	54	3,53	9,94

• Tour 2

Binôme	Voix	% Inscrits	% Exprimés
Mme GALERON et M. HERVOIR	280	18,29	57,85
Mme BERVAS et M. GOALEC	204	13,32	42,15

RÉGIONALES

• Tour 1

Tête de liste	Voix	% Inscrits	% Exprimés
Mme LE CALLENNEC	265	17,31	48,80
Mme DESMARES-POIRRIER	175	11,43	32,23
M. DAVIET	49	3,20	9,02
M. CADALEN	54	3,53	9,94
M. ELAHIAR	0	0,00	0,00
M. BURLOT	88	5,75	16,60
M. CHESNAIS-GIRARD	133	8,69	25,09
M. CHAUVEL	1	0,07	0,19
Mme HAMON	18	1,18	3,40
M. PENNELLE	63	4,11	11,89
M. CUEFF	28	1,83	5,28
M. MARTIN	14	0,91	2,64
M. CABAS	6	0,39	1,13

• Tour 2

Tête de liste	Voix	% Inscrits	% Exprimés
Mme LE CALLENNEC	108	7,05	22,13
Mme DESMARES-POIRRIER	84	5,49	17,21
M. BURLOT	77	5,03	15,78
M. CHESNAIS-GIRARD	171	11,17	35,04
M. PENNELLE	48	3,14	9,84

Nos jeunes électeurs :



(suite) Nos jeunes électeurs :



Tour de France



Le Tour de France est passé par Pencran. Certes ce ne furent que quelques centaines de mètres mais on peut dire sans mentir que les champions ont emprunté la voirie de notre commune.

Dès 7h samedi 26 juin l'organisation prenait possession de la Croix-Neuve. Le carrefour était déjà bien transformé depuis le milieu de semaine avec la mise en place de nombreuses barrières et le montage du podium et des différentes tribunes. Pencran a participé à sa façon et avec ses moyens à l'organisation de cet événement en collaboration avec les services de Landerneau.

Les équipes techniques de montage étaient stationnées zone de Gorrequer et la commune accueillait de nombreux parking tant pour les camping-car à Keranna que pour les spectateurs près du bourg. Grâce aux propriétaires et exploitants agricoles, 7 parkings avaient été préparés. Malgré quelques frayeurs dues aux fortes pluies du vendredi soir, la trentaine de bénévoles représentant les diverses associations de la commune étaient fin prêts dès 9h. Les 4 passages des courses féminines, l'attendue caravane publicitaire et enfin Julian Alaphilippe avec un peloton à ses trousseaux auront animé la journée jusqu'à 17h30.

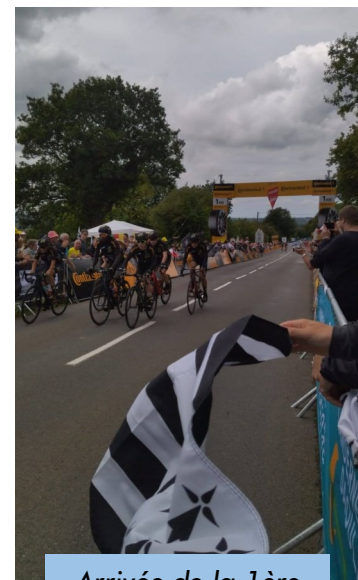
Finalement l'affluence n'aura pas été aussi importante que prévu mais le service aura été assuré impeccablement. La Municipalité remercie tous les intervenants. À 21h, la route était ouverte à nouveau et les riverains retrouvaient un peu de calme après une folle semaine. Les encouragements peints sur la route menant à Pencran nous rappelleront encore durant quelques semaines cette journée extraordinaire.



Un grand merci à l'ensemble des bénévoles



Nos petits supporters
Pencranais



Arrivée de la 1ère
étape 2021

Vigilance au démarchage téléphonique

Des démarchages douteux ont été signalés dans la commune. Une entreprise téléphone et demande à fixer un rendez-vous à propos d'une soi-disant « augmentation des factures d'électricité sur la commune de Pencran ». Cette dernière se présente comme étant mandatée par la commune. Nous vous rappelons que la municipalité n'a mandaté aucune société pour faire du démarchage. Nous recommandons la plus grande vigilance.

Toutes les délibérations ont été prises à l'unanimité des votants.

REGIE D'AVANCE POUR LE DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Dans le cadre du dispositif des chantiers à caractère éducatif « argent de poche », il convient de modifier la régie d'avances et de recettes existante en ajoutant cette nouvelle dépense. Le maire rappelle que ce procédé offre la possibilité aux jeunes domiciliés à Pencran et âgés entre 16 et 18 ans d'effectuer des petits travaux de proximité (1/2 journée) à l'occasion des congés scolaires (hors période de Noël) et de recevoir en contrepartie une gratification dans la limite de 15 € par jeune et par activités de 3 heures consécutives.

GROUPEMENT DE COMMANDES « ACHATS DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL » AVEC LA CCPLD

La Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas (CCPLD) propose de relancer le groupement de commandes concernant les achats de vêtements de travail. Le Conseil municipal approuve le renouvellement de ce groupement de commandes.

DOSSIER CAF : SIGNATURE CONVENTION ET DEMANDES DE SUBVENTIONS

Dans le cadre de l'agrandissement du jardin d'enfants, la CAF a accordé une subvention de 24 100 € sur les fonds de modernisation des établissements d'accueil du jeune enfant (FME). Suite aux travaux d'extension du jardin d'enfants, la partie qui servait de local technique est devenue une salle de motricité. La PMI sollicite l'installation d'un cabanon pour le rangement des jeux extérieurs et d'en sécuriser l'accès. Le conseil municipal autorise le maire à solliciter une subvention auprès de la CAF. La consultation des prestataires est en cours pour le chiffrage. Le logiciel utilisé par le jardin d'enfants est obsolète et nécessite l'acquisition d'un nouveau logiciel permettant la mise en place d'un portail famille. Ce logiciel sera également utilisé par l'ALSH pour les inscriptions à la garderie et pour les vacances scolaires. Le montant estimé du logiciel s'élève à 15 500 €. Le conseil municipal autorise le maire à solliciter une subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Finistère.

SOCLE NUMERIQUE DANS LES ECOLES ELEMENTAIRES

La commune de Pencran a répondu favorablement à l'appel à projets pour « un socle numérique dans les écoles élémentaires ». Ce programme est destiné à favoriser la continuité pédagogique dans les écoles grâce au développement des services numériques. Ces mesures visent à l'acquisition d'équipements informatiques, de services et ressources numériques pour garantir l'accès au numérique au plus grand nombre d'élèves, à leur famille et à leurs professeurs, dans tous les territoires. Par courrier en date du 21 juin 2021, le ministère de l'Education Nationale a informé la commune que le dossier déposé était retenu. Pour le financement de cet investissement dont le coût global prévisionnel HT s'élève à 16 500 €, l'académie de Rennes s'engage à verser une subvention à la commune de 11 250 €.

POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

ENFANCE JEUNESSE

Fin d'année et bonheur de se retrouver !

Afin de fêter les grandes vacances et avant le départ de certains pour l'école maternelle, l'équipe du Jardin d'enfants a été heureuse d'accueillir enfants et parents, autour d'un pot de l'amitié. Après une année rythmée par les confinements et le covid tout le monde était très heureux de se retrouver autour d'un verre. Ce moment a été l'occasion d'échanger quelques anecdotes et de retracer l'année écoulée. Le soleil a sublimé la fête en permettant à tout le monde d'être dehors. L'équipe du Jardin d'enfants remercie les parents d'avoir répondu nombreux à l'invitation et d'avoir garni le buffet de leurs spécialités.

Eglise : La tranche ferme arrive à son terme. Le maire informe les conseillers du suivi de chantier et du lancement de la deuxième tranche en septembre prochain. Une réunion de chantier a eu lieu le lundi 28 juin. Au vu des travaux supplémentaires, le maire propose de prendre 3 avenants :

Lot 3 (Asselin) : Engoulant - 1 092,28 € / Lot 8 (Delestre) : Câblage enceinte - 2 146 € / Lot 10 (Atelier du vieux presbytère) : restauration de deux sablières - 740 €

François MOREAU donne des précisions sur l'avancement des travaux. L'achèvement des travaux est prévu début 2023. Pour le drainage, la commune est en attente de l'accord de la DRAC. La réception de la tranche ferme est prévue le lundi 12 juillet 2021 à 14 h lors de la réunion de chantier.

Salle Arc-en-ciel et Jardin d'Enfants : Gérard Le Meur présente le suivi de chantier aux conseillers. La salle de motricité est pratiquement terminée, il reste quelques petites réserves pour quelques entreprises. Il rappelle qu'il convient de prévoir la construction d'un local technique pour le rangement des jeux extérieurs. Le maire informe les conseillers des avenants nécessaires au marché : Lot 1 (Chopin) : reprise espaces verts - 321 € / Lot 5 (Clairalu) : Fourniture butoir - 256 € / Lot 5 (Clairalu) : Modifications store - 265 € / Lot 6 (Batiroise) : Modification porte salle motricité - 438,5 € / Lot 11 (Saitel) : Modification éclairage - 889,28 €

ADHESION A UN SERVICE INFORMATIQUE COMMUN

Le conseil municipal approuve l'adhésion au service commun des systèmes d'information de la CCPLD pour mener à bien les missions d'expertise et de sécurité. Il autorise le Maire à signer la convention afférente. Le pack expertise est basé sur du conseil et des propositions d'ingénierie technique ainsi que sur l'assistance à l'exécution des projets. L'expertise assure l'échange entre les communes pour faire remonter les bons investissements et les bonnes pratiques. Il s'agit d'une assistance interne à maîtrise d'ouvrage informatique. Le pack sécurité vise à assurer la pérennité du patrimoine numérique de l'ensemble des collectivités et à homogénéiser le niveau de sécurité des collectivités. Il s'agit du plus petit élément commun pour garantir à l'ensemble des membres une immunité collective.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- **Ressources humaines** : Au service technique, Pierre CASTEL débute le 26 juillet aux espaces verts, en remplacement de Corentin DUNAS muté au Conseil Départemental. Julien FLOCH débutera le 17 septembre 2021 en remplacement de David RIGOT au poste de responsable du service technique. A l'école, départ à la retraite de Dominique LE GOFF et de Nathalie MACE, directrice de l'école.
- **Voirie** : Le point-à-temps est réalisé. Le balayage et la peinture seront effectués prochainement.
- **Tour de France** : Le maire remercie Gérard LE MEUR et Jean-Pierre LE BOURDON, ainsi que l'ensemble des bénévoles pour l'organisation et le déroulement de la première étape du Tour de France sur la commune



Départ à la retraite de Nathalie Macé, la directrice de l'école



Cette fin d'année avait une saveur particulière pour Nathalie Macé, la directrice de l'école Lucien Kerlann. En effet, elle était également synonyme de début d'une retraite bien méritée. Pendant 25 ans, dont 3 ans et demi en tant que directrice, Nathalie Macé n'a pas compté son temps, ni ménagé ses efforts pour faire grandir les écoliers Pencranais. Elle fut une enseignante

passionnée et passionnante, dont la priorité était l'intérêt de tous les enfants. Certains diront que Nathalie avait un caractère bien trempé. D'autres préciseront que c'est indispensable quand on est enseignant ou directeur d'école, ou plus généralement dans la vie elle-même. Ce qui est certain, c'est que Nathalie a toujours été une personne sincère, honnête et complètement engagée dans tout ce qu'elle faisait. Les élus Pencranais ne la remercieront jamais assez d'avoir accepté au pied levé, en cours d'année, la charge de directrice, permettant ainsi à l'école et à la mairie de continuer à travailler ensemble de façon constructive. Une page se tourne pour Nathalie Macé et pour l'école de Pencran. Annabelle Lehre sera la nouvelle directrice dès la rentrée prochaine. Pour marquer son départ, Nathalie a offert, en toute simplicité, un pot de l'amitié à toutes les personnes qui l'ont accompagnée dans son quotidien. Tous les élèves de l'école ont voulu remercier Nathalie à leur manière, en dansant un flashmob dans la cour, et en lui écrivant tous un petit mot au dos de leur photo de classe. Merci Nathalie, pour tout ce que tu as donné. Profite bien de ta nouvelle vie !

VIE ASSOCIATIVE

Pencran Patrimoine

Lundi 12 juillet la phase 1 des travaux de restauration de l'église a été réceptionnée. L'architecte, les différentes entreprises ayant participé aux travaux, les représentants de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et de la Municipalité étaient présents pour cette étape importante. Les maîtres vitriers avaient terminé la mise en place des vitraux restaurés la semaine précédente. Malgré la présence de l'échafaudage intérieur qui cache la voûte lambrissée et encombre encore l'édifice, on devine un splendide intérieur. Après la pause estivale, les travaux vont reprendre, l'échafaudage extérieur est d'ailleurs déjà en cours de montage. Découverte, démontage de la charpente, le gros œuvre sera mis à contribution en cette fin d'année.



DIVERS

Nomination d'un nouveau Curé

À compter du 1er septembre 2021 un nouveau Curé a été nommé pour la paroisse Notre-Dame de tout remède en Pays de Landerneau. Père Erwan de KERMENGUY sera affectataire de chaque église et chapelle de cette paroisse.

Conseil départemental du Finistère

Vous souhaitez accueillir une personne adulte en situation de handicap ou une personne âgée ? Devenez accueillant(e) familial(e). Pour toute information : 02 98 76 23 65 ou 02 98 73 24

68 / AccueilFamilial.PAPM@finistere.fr

Relais Petite Enfance interco

Nous mettons en place un concours photo dont les 6 plus belles photos seront imprimées en grand format pour égayer nos nouveaux bureaux. Rendez-vous sur la page facebook du relais. <https://www.facebook.com/Maison-des-Relais-Petite-Enfance-418016885428308>



Pays de Brest

Créé par le pôle métropolitain du Pays de Brest, le cadastre solaire va être étendu sur le territoire des six communes du

Pays de Brest. Le cadastre solaire est un outil informatique disponible sur internet qui permet de disposer d'une estimation de potentiel de production solaire pour l'ensemble des toitures du territoire. Pour chaque toiture, il est possible d'estimer l'intérêt de poser des panneaux solaires pour la production d'eau chaude ou la production d'électricité. Ce cadastre solaire est avant tout un outil de sensibilisation au service de la transition énergétique du territoire, qui vise la neutralité carbone pour 2050. Pour en savoir plus : <https://www.pays-de-brest.fr/.../cadastre.../496-cadastre>

Petites annonces

• Garde d'enfants

Jeune fille sérieuse de 17 ans, avec expérience de babysitting, propose de garder vos enfants pendant les vacances d'été. Formation des premiers secours sur jeune enfant effectuée avec la Croix-Rouge. Pour plus de renseignements, contactez-moi au 07 82 76 16 23

• Recherche maison location

Couple retraité cherche maison en location, type 3 minimum, plain-pied ou chambre et salle de bains en rez-de-chaussée. Avant le 30 septembre 2021 Contacts : 02 21 09 02 97 ou 07 70 15 84 61

Adresses, horaires et numéros utiles

Communauté de Communes du Pays de Landerneau

Daoulas (CCPLD) :

Maison des Services publics, 59 rue de Brest, Landerneau

- **Secrétariat** : 02 98 21 37 67
- **Service environnement** : 02 98 21 34 49
- **CLIC** : 02 98 85 99 08
- **Pôle emploi** : 39 49
- **CPAM** : 36 46

Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS) :

20 rue Amédée Belhommet, Landerneau

02 98 85 35 33

Protection Maternelle et Infantile (PMI) : 02 98 85 95 20

Collecte ordures ménagères et recyclables :

02 98 21 34 49

- **Recyclables** : vend. 23 juillet, 6 et 20 août
- **Ordures ménagères** : vend. 30 juillet, 13 et 27 août

Conciliatrice de justice :

Mairie de Landerneau

Marie-Françoise LE GUEN

06 81 89 62 40

marie-francoise.leguen@wanadoo.fr

Déchetteries :

• **Plouédern**

ZI Saint-Eloi, Plouédern

02 98 85 19 50

Hiver (1er novembre au 28 février) :

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Été (1er mars au 31 octobre) :

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h

• **Pencran**

L'aire de déchets vert de Pencran (Keroullé) est ouverte tous les jours.

Eau du Ponant (eau potable et assainissement) :

20 allée du Bois Noir Landerneau (accueil)

02 29 00 78 78 (tarif appel local) de 8h30 - 12h15 et 13h15 - 17h30 (sauf 17h le lundi)

Si vous êtes victime ou témoin d'un incident sur le réseau d'eau potable (fuite importante sur la voie publique, coupure d'eau non programmée) ou d'assainissement (déversement), n'hésitez pas à prendre contact par téléphone 24h/24 à ce même numéro.

Gendarmerie de Landerneau :

14 rue Henri Dunant, Landerneau

02 98 85 00 82

Relais Petite Enfance (RPE) :

02 98 43 63 97

rpe.interco@enjeuxdenfance.fr

Le relais poursuit l'accompagnement autour de la recherche d'un mode de garde, des contrats et des conseils éducatifs auprès des familles et des professionnels soit lors de RDV téléphoniques ou en présentiel si besoin. Cette organisation évoluera avec la réouverture des lieux publics, ou la mise en œuvre de nouveaux protocoles.

Trésor public :

59, rue de Brest, Landerneau

02 98 85 11 61

Lundi, mardi et jeudi : 8h30 - 12h et de 13h30 - 16h

Mercredi et vendredi : 8h30 - 12h

Défibrillateurs :

Deux défibrillateurs sont à la disposition de la population :

- **Place de la Mairie** : sur la façade de la mairie
- **Terrains des sports** : sur la façade des vestiaires

Pharmacie de garde :

Le samedi après 19h et le dimanche après 20h, contactez le 32 37 pour être orienté vers la pharmacie de garde.

Démarches administratives

Permis de construire et déclarations préalables de travaux :

Tout projet d'aménagement, rénovation ou construction qui implique une modification de l'aspect extérieur de l'habitation (ravalement, menuiseries...) ou de la propriété (clôture, portail, abris, haies...) doit faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie. Le service Urbanisme vous informera sur les formalités à accomplir en fonction de la nature du projet : permis de construire ou simple déclaration de travaux.

Carte nationale d'identité et passeport :

Délivrance, renouvellement, perte...

Mairie de Landerneau

02 98 85 43 00 ou 02 56 31 28 21

etatcivil@mairie-landerneau.fr

<https://www.landerneau.bzh/prendre-rendez-vous-pour-deposer-une-demande-de-cni-passeport/>

Attention, le délai peut être long (jusqu'à 6 mois)

Pour réduire le délai de traitement d'une demande, il est possible d'effectuer une pré-demande en ligne sur le site : <https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/>